

319

Depenses extraordinaires

Premier Compte rendu le 10. prairial  
an 9.

Approuvé dans toutes les parties par le  
Ministre suivant la Lettre du 4. Messidor de  
la même année 9.





350

4 DIVISION.

BUREAU  
des Beaux-arts Liberté.



Egalité.

RÉPONSE à la  
Lettre du 13

Prairial  
ENREGISTRÉE à

l'arrivée, N.º 391.

Paris, le 4 Messidor an 5 de la  
République une et indivisible.

ENREGISTREMENT  
du Départ, N.º 310

Le Ministre de l'Intérieur,

Le Citoyen Surcouf  
au Salair des arts

J'ai reçu, Citoyen, avec votre lettre  
du 13 de ce mois, les comptes et les  
Le Ministre joint justificatifs des recettes et des  
approuvés le compte des dépenses faites depuis l'an 7 jusqu'au  
des recettes et des dépenses faites le 10 Prairial de l'an 9, en exécution  
pour la réorganisation de l'arrêté du Directoire Exécutif  
de l'École du 23 fructidor de l'an 8, concernant  
française des beaux-arts.  
à l'égard de la réorganisation de l'école française





4. Division

Un Citoyen

Mise Lintre au Palais de l'Inte

*[Handwritten signature]*

Inte.

18

351

4 DIVISION.

BUREAU d. B. Beauv. arts. Liberté.



Egalité.

350

RÉPONSE à la Lettre du 13

Prairial ENREGISTRÉE à l'arrivée, N.º 391.

Paris, le 11 Messidor an 7 de la République une et indivisible.

ENREGISTREMENT du Départ, N.º 310

Le Ministre de l'Intérieur,

*[Large decorative flourish]*  
Un Citoyen Surca peintre au Palais des arts

J'ai reçu, Citoyen, avec votre lettre du 13 de ce mois, les comptes et les dépenses faites depuis le 1<sup>er</sup> jusqu'au 30 Prairial de l'an 7, en exécution de l'arrêté du Directoire Exécutif du 29 fructidor de l'an 6, concernant la réorganisation de l'école française.



350bis

DIVISION

BUREAU

Des beaux-arts, établie à Rome.  
Je m'impressionne de vous amuser  
que je m'approuve dans toutes les  
parties.

Je vous salue  
A. M. L.

Le Chef de la Division

Arnaud



351



*4. Division*

*M. C. de la Cour*

*M. de la Cour / Palais de Justice*

*de la Cour*

*de la Cour*





4<sup>me</sup> division  
Bureau des  
beaux Arts.

352  
Ecole des beaux Arts  
à Rome.

Compte des Recettes & des Dépenses faites par  
le Cit. Juvé, depuis l'an 7 de la République  
Jusqu'au 10 prairial an 9, pour le Service de l'école  
Française des beaux Arts à Rome.....

Suivant l'Article II de l'arrêté du  
Directoire exécutif du 23 fructidor an 6  
Le Ministre de l'Intérieur est autorisé  
pour l'exécution de l'article cinq de la  
Loi de 3 Brumaire an 4 à ordon-  
nancer sur les fonds de l'an 6  
Au nom du Directeur de l'Ecole de Rome  
& pour dépenses extraordinaires de  
la dite Ecole, une somme de dix mille  
francs, pour être employée au rachat  
de mobilier, du linge & des objets d'  
étude qui ont été pillés ou distraits  
Lors les événements de Rome en Janvier 1793 (v. 1)

paiement l'ordonnance de circulation le 23 Vendémiaire an 7 du marge - 5 <sup>me</sup> division dépense de l'an 6 et l'ill.	En conséquence le Ministre ordonna le 6 Vendémiaire an 7 un acompte de 5000 francs, qui ont été recus, ici.....	5000
Reçu le 16 Brumaire an 7 l'ordonnance du complément 5 <sup>me</sup> Division d'après l'an 6 n° 1897.	l'ordonnance du complément de la dite somme de dix mille francs est du 7 <sup>e</sup> Brumaire & suivant il a été également recue, ici.....	5000
le 12 Vendémiaire an 7 l'ordonnance de 1500 fr. 5 <sup>me</sup> Division, d'après l'an 6 n° 179.	Le Ministre avait dès le 7 <sup>e</sup> Vendémiaire an 7 ordonné pour le paiement des mannequins, une somme de 1300, qui a été recue, ici ..	1300
	Somme totale...	11300



# Depenses

au Cit. Bost suivant sa quittance pour deux mannequins .....	1357	70	
au Cit. van Ootrype de Bruges suivant deux memoires quittance (pour 2. toiles) .....	3840	6	
pour port des toiles suivant deux lettres de voiture .....	70	73	
au Cit. prestid. paye un memoire quittance des differentes etoffes ij detailles pour les differentes costumes a faire aux mannequins .....	470	95	
paye au Cit. Droehin pour un ouvrage sur les costumes .....	49	20	
au Cit. Moliere pour 4 grosses des boutons pour le costume du Directeur, & des pensionnaires .....	avec l'inscription suivant l'arrete du Ministre .....	144	0
au Cit. Bouqueaux suivant son memoire quittance pour caisses necessaires a l'emballage des livres, linge & autres objets destines pour l'etablissement de Rome .....	398	0	
a la Demoiselle paguit pour facon de linge .....	175	25	
paye pour le transport de six caisses de Paris a Lyon & de retour de Lyon a Paris .....	290	50	
pour la monnaie grise recue au trezor National passe & port .....	24	10	
pour reconnoitre les soins des garcons du depot litteraire dans la recherche des livres & autres menues frais .....	26	0	
pour differentes etoffes pour les costumes des mannequins .....	81	50	
pour le meme objet .....	100	0	
	<u>7027</u>	<u>99</u>	

Les caisses ont été repues a Lyon & de retour de Lyon a Paris pour Lyon il y a plus de deux ans, pendant que l'emballage était totalement destruit et que l'humidité les aurait pu endommager tel effet qu'il est mentionné par les ai fait remarquer au l'incertitude de mon depart.

Le total de la Recette est 11300<sup>l</sup> c  
 & de la Depense ..... 7027-99  
 Reste ..... 4272-1

Le surplus de la Comptes de la Somme totale de recette et de celle de depense qui est resté entre mes mains quatre mille deux cent septante deux francs un centime au 10 prairial an 9.

Mull



353 N 1



Je Souffigné reconnais avoir reçu du Citoyen Luce la somme  
de Six cent francs et ce à compte sur le prix de deux  
mannequins qui se font au point de lui livrer. — a Paris  
ce jour Premier au Septième de la République J. B.

*[Signature]*

Je Souffigné reconnais avoir reçu du Citoyen Luce  
la somme de Sept cent cinquante Sept francs Septante dix  
Centimes, et ce pour complément de payement des mannequins  
ci-dessus mentionnés et les frais de cartons, soie graille, Toile, mannequins  
emballage et cordage à Paris le jour Premier au Septième  
de la République Française J. B.

*[Signature]*



Bouges le 15 pluviôse an 7

N<sup>o</sup> 60

Doit le Citoyen Juvé Directeur de l'École des Beaux Arts à Rome au Citoyen Aubry pour le service de la Dole Ecole Savois en argent courant de France.

N <sup>o</sup> 2617.	78 Annes toile à l'an 1/4	a 19 1/4	76 = 1 = 0
2710.	75 annes	14	67 = 10 = 0
2654.	79 annes	18 1/4	73 = 1 = 6
2981.	76 annes	18 1/2	70 = 6 = 0
2750.	76 annes	19	72 = 4 = 0
2619.	77 annes	19	73 = 3 = 0
2557.	75 annes	19	71 = 5 = 0
2550.	78 annes	19 1/2	76 = 1 = 0
2615.	78 annes	19 1/2	76 = 1 = 0
2592.	76 annes	19 1/4	74 = 2 = 0
2549.	77 annes	20	77 = 0 = 0
2770.	77 annes	20	77 = 0 = 0
2937.	84 annes	19	79 = 16 = 0
156.	115 annes	11 1/4	64 = 13 = 9
2959.	92 annes	12	55 = 4 = 0
5005.	90 annes	12 1/4	55 = 2 = 6
245.	91 annes toile au teint	18	81 = 18 = 0
5682.	42 annes Nappes 1/4	51	107 = 2 = 0
461.	années Tencelles	15 1/2	397 = 5 = 6
72.	années idem	22 1/4	21 = 0 = 0
18.	années Nappes	67	33 = 12 = 0
109.	années toiles	13 1/2	70 = 17 = 6
65.	années idem	21 1/2	70 = 17 = 6
12.	années idem	15 1/2	9 = 6 = 0
50.	années toile de la grille	10 1/2	15 = 15 = 0
pour la façon de 57 grains de draps		8 1/2	24 = 4 = 6
pour idem de 92 tabliers		4 1/2	4 = 19 = 0
pour idem de 57 toiles d'arrière		2 1/2	7 = 2 = 6
pour idem de 125 Tencelles		1 1/2	9 = 4 = 6
Rubans aux labours			1 = 13 = 0
Emballage			2 = 18 = 0
transport jusqu'à Lille, pebes et charge			8 = 10 = 0
		Courant	2044 = 15 = 9

Je soussigné en argent de France 5755. 14 = 6.

J'ai eue du Citoyen Juvé la somme de deux mille quarante quatre florins quinze sols, neuf deniers. Courant de France. Je soussigné celle de trois mille sept cent cinquante cinq francs quatorze sols. six deniers. argent de France en paiement des objets spécifiés au compte ci joint Bouges le 16 pluviôse an 7.

A fait Signé Aubry

pour copie Confession Juvé



*Faint, illegible handwriting at the top of the page, possibly a header or title.*

*Main body of the document containing several columns of faint, illegible handwriting, likely a ledger or list.*

*Handwritten signature and text at the bottom left corner, including the name 'C. P. ...' and other illegible words.*



*Handwritten text in cursive script, including the name 'John' and other illegible words, with significant ink smudges and bleed-through from the reverse side.*



N<sup>o</sup> 2

Bruges Le 23 Ventose an 7. 355

Soit le Citoyen Juvet Directeur de l'École des beaux-arts  
à Rome à à Van outryve pour ce qui suit en argent  
concordé de Flandre.

30 aunes de la toile Rome... à 10 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>	f	15 = 15 = 0
20 <sup>1</sup> / <sub>4</sub> aunes de tordinet... à 92 <sup>1</sup> / <sub>4</sub>	f	72 = 15 = 6
9 <sup>1</sup> / <sub>2</sub> aunes idem... à 15 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>	f	7 = 7 = 0
		45 = 18 = 0

Jesont argent de France L. 84 = 6 = 6.  
Je Reu le ~~Montant~~ ~~de~~ ~~ce~~ ~~qui~~ ~~montant~~  
à la somme de quatre vingt quatre ~~et~~ dix ~~et~~ dix  
six deniers. argent de France

ait Signé A Van outryve  
pour Copie Conform Juvet



N<sup>o</sup> 3.

356

pai pour deux Lettres de voiture pour toile apporté de D'Amers  
dont l'une la tenue Les originaux sont joints aux comptes de la même  
Lettre C 92 plus de 7<sup>e</sup> année républicaine —

E. Minison fils  
et L. B. Coignolle  
Compt. chargés de l'eff.

Voiture 40 = 10 = 8<sup>0</sup>  
tenue - 0 = 6 = 0  
rebu - 25 = 16 = 0  

---

66 = 17 = 8

Citer  
à la garde de Dieu et par la conduite de Theodore  
Hardy = Voiturier de Royes nous vous envoyons  
une dalle, Toile

pebant sept cent trente sept livres marqui  
et numéroté comme en marge se cessant de et  
bien conditionné devant les yeux de votre Mequin,  
et par tout, Dix jours, après de perdre un trait de  
la Voiture, il vous plaira le lui payer à raison  
de cinq livres dix Sols de cent pebant, y compris  
les droits de barrière, plus les rebours au six Sols  
pour tenue, et vingt cinq livres dix Sols pour  
not frais  
au Citoyen

Luvis au palais national de l'art et de l'industrie Salut et fraternité  
à Paris

Signé E. Minison fils et Coignolle

E. Minison fils  
et L. B. Coignolle  
Compt. chargés de l'eff.

Voiture - 2 = 0 = 0  
tenue - 0 = 6 = 0  
rebu = 1 = 16 = 0  

---

4 = 2 = 0  
8. L. p. m. 66 = 17 = 8  

---

L'abbé 70 = 14 = 8

Panta du vingt six ventôse an 7 —  
pebant le même Voiture et les mêmes expéditions  
en regard de Toile pebant quarante livres

Conforme au papier joint aux comptes  
Luvis  

---



N<sup>o</sup> 4

# AU CŒUR,

Rue de la Poterie aux Halles, en face la Halle aux Draps, N<sup>o</sup>. 457.

## PRESTAT,

MARCHAND DRAPIER-MERCIER,

Tient Magasin de Draperies, (Ratine de Hollande et de France, Espagnolette, Molleton, Serge de Rome, Prunelle, Camelot, Baracan, Etamine du Mans, Voiles, Rez-de-castor buraté, Burat et autres Lainages, Flanelle de santé, Tricot et autres étoffes nouvelles, Velours soie et coton, Soiries pour habillemens d'hommes, Satin, Taffetas de toutes couleurs, Dentelles noires, Vestes et Gilets brodés or, argent et soie, et ce qu'il y a de mieux en soie pour enlottes et autres, Toiles fil et coton, Basin rayé et uni, Futaine, Coutil, Royale, Laval, Cretonne et autres, fournit les Troupes, en gros et en détail.

A Paris, ce 1<sup>er</sup> Germinal an 7.

Vendu a Citoyen / Juvée Directeur

francs. décim. cent.

de l'École française de Beaux-Arts a Rome				
Par Duplicata de Quitance & Facture timbré				
19	M <sup>re</sup> 01	Etamine Blanche Lem 1 18	22	10
23	26	Rez-castor fine Blanc 3 16	75	
7	13	dit Bleu sale 3 37	24	
10	20	dit Cramoisie fin 8 07	54	75
1	1 <sup>er</sup>	Bas-fetat. de	45	
8	32	Rez-castor fine Citron 2 95	24	50
4	26	dit gris 3 37	16	
14	26	dit Ecarlatte 4 63	66	
4	16	Draps 17 25	71	75
1	Coupon	dit	36	
10	30	Toil Laval 1 85	19	80
2	68	Espagnolette 5 88	15	75

Tout auqu Prestat 470 95



N<sup>o</sup> 5.

Je Souffigne reconnais avoir reçu du Citoyen Juvénal la somme  
 de quarante huit francs pour un exemplaire des recherches sur  
 les costumes des Theatres & - - - - - 48 = - -  
 plus pour la broche en carton - - - - - 1 = 20

77 Gal an 7.

A été Signé Drouhin  
 pour Copie Conforme Juvénal



~~pour Duplicate~~

à Paris le 9 Floreal an 7me 359 N<sup>o</sup> 6

Doit le Citoyen Juvet Directeur de l'Écol de Meaux  
arrt à Rome au Citoyen Moliere, fabricant  
de Boutons sur de la Mornaye, N<sup>o</sup> 94<sup>e</sup>  
à Paris —

J'avois

4 gallets de Boutons d'habit pour la dite  
École à 36<sup>fr</sup> la galle — 144 = 0 =

Total 144 = 0 =

pour acquit le dit jour

Moliere



L'au sept de  
la République

360 N° 7

# Mémoire de Caisses, Emballages,

3<sup>e</sup> Trimestre) fournitures et déboursés faits d'ordre du Citoyen surintendant,  
Directeur de l'École de Peinture en Sculpture de la République  
française à Rome, pour les Effets Emballés en destination  
pour la dite École, letours, Emballé par Boquecava  
successeur de Delorme.

R.F.  
S.

Pro Duplicata

## Savoir

Pour avoir ployé, préparé en Emballe divers Effets dans quatre  
Mallets, avoir fourni pour ce, papier Joseph battu, papier  
ordinaire, Roguures de papier fin, en avoir Emballé les  
quatre Mallets à l'extérieur, en ville forte, paille eslorde. 75 francs

## Pour les Livres de la Bibliothèque de l'École.

Pour sept Caisses en bois tabotté pour l'extérieur, à 8 francs 56 " "

pour le papier pour doubler les dites à deux fois, quatre  
entre chacune des volumes reliés, en rogures de papier  
fin pour les garnir . . . . . 24 50<sup>cs</sup>

pour le port des dites Caisses au dépôt littéraire National,  
(ci devant grands Cordeliers) en rattachement des dites pleines au  
Logis pour y être Emballées à l'extérieur . . . . . 7 50 "

Pour l'Emballage des dites sept Caisses, en ville grasse,  
Coille forte, paille eslorde, à 16 francs, Ensemble . . . . . 112 " "

pour façon d'Emballage d'utens, peines, soies, en démancher  
à ce occasionné . . . . . 36 " "

## Pour le Linge à l'usage et pour le service de l'École.

Pour quatre Caisses pour l'extérieur, à 8 francs, Ensemble 32 " "

343 francs

E. J. L.



360 bis

De l'autre part - - - - - 313 francs

pour le papier pour doubler les caisses à deux fois, en

Roquere, de papier pour les garnir - - - - - 70 R.

pour l'Emballage des quatre caisses en toile forte

paille en corde - - - - - 30 " "

pour le port des caisses chez le Citoyen en Suisse, en faveur

d'Emballage datées - - - - - 16 " "

Total - - - - - 398 francs

J'ai reçu du Citoyen en Suisse, la somme de -  
Trois cents quatre vingt dix huit francs, pour la somme  
du mémoire ci-dessus en de l'autre part. à Paris le huit  
floréal de l'an sept de la République Française, le présent  
Compte en Recu, pour duplicata.

Roquere  


24/5



N<sup>o</sup> 8  
Je Souffignés reconnait avoir reçu du Citoyen Juvet  
pour ouvrage fait pour le service de l'École de Math  
à Rome Savois

		B	C
22 gachets de Tablier	à 20 <sup>c</sup>	4	= 40
2 Douzaines de tablier d'han	à 40 <sup>c</sup>	9	= 60
6 Douzaines de Torsous	à 20 <sup>c</sup>	14	= 40
29 et 1/2 Douzaines de Serviettes	à 20 <sup>c</sup>	70	= 80
10 Nappes	à 10 <sup>c</sup>	10	= 0
961 marque au linge	à 2 1/2 <sup>c</sup>	24	= 5
Fournitures de rubans pour les			
tabliers et gachets des tabliers		5	= 0
façon de deux Toget		10	= 0
pour deux gallions		6	= 0
deux Tuniques de Moulletin		9	= 0
trois tuniques de Paris		12	= 0
pour double			
		175	= 25
Reçu la somme ci-dessus paquet			



N<sup>o</sup> 9.

Copie d'une lettre de voiture de Lyon joint aux Comptes de  
l'Écol de Rome par E. Li. Lubi

Trouvé

Remb 173 = 14 =

par - 166 = 16

290 = 10

RF N<sup>o</sup> 225

2 175 } 3

3 180 }

4 210 }

5 245 } 5

6 245 }

1390

Lyon le huit prairial an 7 — double d 173 = 14 = 0

Citain à la garde de Dieu par l'intermède de Bonafont

Doung et Comp et en conduite de Louis Foillard

D'autre, vous recevrez six caisses des Marques

et N<sup>o</sup> ci=contenues contenant —

Malles Emballés

Caisnes Emballés

Les quels ayant été bien conditionnés dans dix huit jours

tant que le Voiturier soit responsable des choses fragiles

liquides et mal conditionnés par le défaut d'Emballage,

cordage, et autres causes, et lui payeront la voiture à

raison de Douze livres du quintal de Marc, droit

de quatre compris, et lui rembourseront cent=vingt

trois livres, quatorze sols pour ses frais de dit

pesant cent poids de Marc treize quintaux

quatre vingt six livres — vos Amis

Ant. Liguin Roche et Motte &

au Citain Lubi au Palais National

de Paris et att.

au Louv. post. de la Calomade

à Paris

Confians

Lubi



Ecole des Beaux arts à Rome

N<sup>o</sup> 10

Memoire de trois articles postés dans le Comptes  
sans quittances spéciales =

perte sur la Mornay Epitre auvet au bureau National  
en Paris 7 - centi que pour galle et post. --- 24 = 0

N<sup>o</sup> 11.

pour reconnaître les Loins et grimes de  
garçons du Depot Littéraire dans la  
recherche des Livres. --- 12 = 0

pour avoir fait haut porter les caisses  
contenant la Bibliothèque du Madajin  
ou elles soient restés depuis les grimes  
l'emballage et les garanties de Prumidit. - 6 = 0

pour avoir en différentes occasions aux  
voitures et gens de grime --- 8 = 0

26 = 0

N<sup>o</sup> 12.

pour achat de différentes armages de  
moullaine pour les vêtements antique  
à faire aux Mamequins --- 81 = 50

Luvi



Pour ampliation

N<sup>o</sup> 13.

364

Je soussigné reconnois avoir reçu du citoyen Suisse Directeur  
de l'école française des beaux arts à Rome la somme de  
cent francs pour deux manteaux provenant de ci devant  
costumes de couleur des cinq cents à Paris ce neuf germinal

an J. 